

N°...../ONSSA/DAF/DRHS/SGRH
0910

Rabat, le :

06 FEV 2019

DECISION
**LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE NATIONAL DE SECURITE
SANITAIRE DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

- Vu le statut régissant le personnel de l'Office National de Sécurité Sanitaire des Produits Alimentaires, tel qu'il a été modifié et complété ;
- Vu la lettre du Ministère de l'Economie et des Finances (Direction du Budget) n° 7929/E du 08 Novembre 2018 portant l'accord préalable pour l'organisation de l'Examen d'aptitude professionnelle au profit des Techniciens, relevant de l'ONSSA (agents statutaires);
- Vu les procès-verbaux de délibération sur les résultats finaux de l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 2^{ème} grade (**Options : Santé, Sécurité, technologie des matières animales et origine animale, Analyses et recherches vétérinaires, Santé animale ,**)

Décide

Article unique: La liste des candidats déclarés admis définitivement, à l'Examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de Technicien 2^{ème} grade, organisé le **27 Novembre 2018** est arrêtée comme suit:

N° CNT	NOM_PREN	option
1136642	JOUARI MOHAMMED	Santé animale

Pour le Directeur Général de l'ONSSA
 et par Délégation
 Le Directeur Administrative et Financière
 Signé : Abdelfettah BENJELLOUN

